



La Ville de Val-de-Reuil, 15.000 habitants, surclassée 20/40.000 habitants, est la plus jeune commune de France et la dernière-née des villes nouvelles. Située dans l'Eure à 100 km de Paris et à 30 km de Rouen, sur l'autoroute A13 et la ligne SNCF qui va de la Gare Saint-Lazare au Havre. Elle est dotée de très importantes infrastructures culturelles (Médiathèque « Le Corbusier », Théâtre de l'Arsenal, Maison de la poésie « La Factorie », Maison des Jeunes et des Associations « Les chalands » ...) et sportives (halle couverte « Jesse Owens », piscine « Alice Millat », complexe sportif « Léo Lagrange »...) et forme un pôle de développement économique parmi les plus dynamiques de Normandie, sans doute le plus important de l'Eure. Bordée à l'ouest par une forêt domaniale, la Forêt de Bord, et à l'est par une zone Natura 2000 le long de la Seine, elle offre à ses habitants et aux salariés un cadre de vie de grande qualité.

Formant avec la ville voisine de Louviers le duopole de l'Agglomération Seine Eure, la Commune conserve, par volonté politique, une large partie des compétences du bloc communal (sport, Culture, Petite Enfance/Enfance/Jeunesse, voirie, urbanisme...) pour incarner la politique municipale de « guichet unique de proximité » à destination de l'ensemble des usagers.

Comptant 450 agents (Ville et CCAS), la Ville dispose d'un budget annuel supérieur à 60 millions d'euros. Incarnation du dynamisme, de l'exemplarité et de l'exigence de la majorité municipale, la Ville est lauréate d'un très grand nombre de labels (Programme de rénovation urbaine d'intérêt national, Cité éducative, Fabrique des Territoires, Terre de jeux 2024, Cité de l'Emploi, Maison France Service, Maison Sport-Santé, Villes et villages fleuris – 3 fleurs, Ville 5@, Territoire engagé pour la Nature, Plan climat air énergie territorial, club des villes et territoires cyclables...).

La Commune de Val-de-Reuil mettra en œuvre, durant la période estivale, une nouvelle édition de son dispositif d'animation de la vie sociale et culturelle à destination des habitants. Cet événement, situé au Jardin sportif, rencontre un franc succès chaque été. Il y sera proposé des activités libres et des ateliers d'animation en direction des familles. La Commune souhaite ainsi se doter d'une équipe d'animation polyvalente dont les fonctions principales seront, d'accueillir et de mobiliser les habitants, de leur proposer des activités mais aussi de contribuer au bon usage des équipements en utilisation libre.

Par ailleurs, la Ville dispose de plusieurs centres de loisirs nécessitant le recrutement d'animateurs saisonniers sur la période estivale tant sur l'animation dans les différents centres que pour l'encadrement des différents séjours.

Dans le cadre des recrutements saisonniers pour les mois de juillet et août 2025, la Ville recrute un/une :

ANIMATEUR SAISONNIER (H/F)

Cadre emploi : adjoint d'animation

*** Enjeux et missions :**

Rattaché(e) au directeur (-trice) de structure ou au responsable du dispositif, vous êtes chargé(e) d'assurer l'accueil, l'encadrement et la sécurité des publics, en veillant à l'application des normes législatives et à l'adéquation des animations avec les orientations fixées. Vous êtes également en

capacité de proposer des activités en adéquation avec le projet éducatif et pédagogique ou des ateliers d'activités manuelles ou sportives dans le cadre des jardins sportifs. Vous maîtrisez les techniques d'animation, ainsi que les outils éducatifs mis à votre disposition par la direction, avec l'impératif d'être en capacité d'intervenir auprès de publics variés.

Vous participez à l'application du règlement intérieur des structures ou du dispositif « jardin d'été » en veillant à la sécurisation de tous.

* Profil du candidat :

Idéalement titulaire des qualifications requises à la fonction d'agent d'animation : BAFA, BAFD, BAPAAT, BPJEPS, PSC1, Surveillant de Baignade, vous disposez de connaissances de la réglementation en vigueur, des publics et familles, des partenaires.

Vos bonnes qualités relationnelles (publics accueillis, hiérarchie, familles, partenaires divers), votre capacité d'écoute et de communication, et votre sens du travail en équipe (attitude et rigueur) sont des qualités indispensables à l'exercice de vos missions.

Dynamique, autonome, empathie sont des sens reconnus dans votre personnalité.

Les Permis B et vélo seront appréciés.

* Conditions de recrutement

Travail à temps complet du lundi au samedi selon les postes occupés (5 jours travaillés par semaine).

Contrat de 4 semaines sur une période allant du 07/07 au 29/08.

Il est précisé que les agents saisonniers recrutés percevront leur salaire en décalé :

- en juillet pour la période travaillée en Juillet (salaire fin août)
- en août pour la période travaillée en Août 2024, (salaire fin septembre)

Réunion préparatoire à programmer avec présence obligatoire des candidats retenus.

Merci d'adresser votre candidature : (lettre de motivation + C.V.) avant le 12 Février 2025 par courrier à Mairie de Val-de-Reuil - 70, rue Grande - BP 604 - 27106 - VAL-DE-REUIL CEDEX ou courriel à recrutement@valdereuil.fr.

Préparez soigneusement les documents nécessaires avant de soumettre votre candidature :

- votre **curriculum vitae** accompagné d'une **photo** ;
- une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport) ;

Ces éléments sont attendus pour faciliter les démarches administratives en cas de recrutement.